



**SYNDICAT CULTURE SPORT LOISIRS
MAINTENON-PIERRES**

**RAPPORT D'ACTIVITE
ANNEE 2022**

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) établisse un rapport annuel retraçant l'activité de l'établissement au cours de l'année précédente, qui doit être adressé à chaque maire des communes membres.

SOMMAIRE

- **Le mot du Président**
- **Présentation du Syndicat**
- **Présentation du comité syndical**
- **Composition du Bureau**
- **Les infrastructures du Syndicat**
- **Les associations**
- **Les écoles**
- **Planning des installations sportives**
- **Ressources du Syndicat**
- **Participation Communes**
- **Participation CCPEDIF**
- **Participation locations**
- **Bilan financier 2022**
 - BP Investissement – Dépenses – Recettes
 - BP Fonctionnement – Dépenses – Recettes
 - CA Investissement – Dépenses – Recettes
 - CA Fonctionnement – Dépenses - Recettes
- **Délibérations 2022**
- **Travaux 2022**
- **Le Syndicat en image**

Le mot du Président

- L'année 2022 symbolise la reprise des activités après deux années difficiles suite à la pandémie de la COVID-19, tant sur un plan politique que sur un plan économique et financier.
- Les activités associatives, sportives et culturelles ont donc repris dans les conditions habituelles.
- Pour répondre aux besoins du club de tennis de Maintenon Pierres, les délégués ont engagé une étude pour créer un pôle tennistique proposant trois cours couverts et deux cours extérieurs. Ce projet engendrant une dépense colossale pour le budget syndical devra faire l'objet d'une grande réflexion avant de se voir réaliser.
- Néanmoins, force est de constater que le contexte politique et économique actuel complique la gestion des petites Collectivités. En effet, la hausse des coûts d'énergies et l'inflation ont fortement réduits les capacités financières du Syndicat. A ce titre, les membres du Bureau ont sollicité le soutien des services de la Préfecture d'Eure et Loir afin d'envisager des solutions pérennes pour remédier aux contraintes de gestion de personnel et à l'augmentation des charges de fonctionnement. Conscient des difficultés rencontrées au quotidien et de la pénibilité à répondre aux besoins des usagers, il est ressorti de ces entretiens une interrogation sur la possibilité de mutualiser le fonctionnement du Syndicat et du Syndicat des Gymnases du Collège de Maintenon qui souffre des mêmes contraintes. Un débat est donc ouvert pour les années avenir.
- Par ailleurs, dans la volonté d'améliorer la communication du Syndicat, un nouveau site internet a été mis en place. Cet outil permet à l'ensemble des usagers de faciliter les demandes de réservation des salles et de découvrir tous les documents liés au fonctionnement du Syndicat. C'est aussi dans un élan de transparence que les délégués ont mis en place l'édition d'une newsletter afin d'informer des différents projets, travaux ou évènements se déroulant au sein du Syndicat.
- Fiers de l'ensemble des structures mises à disposition mais conscients des besoins et des contraintes de fonctionnement qui en découlent, les membres du comité s'investissent pour apporter les meilleures conditions d'utilisation des installations culturelles et sportives.

Le Président
Jean-Luc BREMARD



Présentation du Syndicat

Le Syndicat Culture Sport Loisirs, créé par les communes de Maintenon (4539 hbts) et de Pierres (2769 hbts), a pour vocation d'assurer une politique commune dans le domaine des activités sportives, socioculturelles et de loisirs pour doter le territoire de Maintenon-Pierres de moyens matériels et techniques permettant de répondre aux besoins des associations locales relatifs aux dites activités et aux scolaires.

Le siège est établi au 45 rue René et Jean Lefèvre à Pierres

Pour assurer ses missions, le Syndicat dispose de quatre agents :

- * 1 agent administratif à 20 heures hebdomadaires
- * 3 agents technique à temps complet

- La secrétaire occupe un poste à temps partiel de 20 heures hebdomadaires et assure le suivi de tous les travaux administratifs.
- Les agents du service technique effectuent en plus de l'entretien des installations, des astreintes chaque semaine afin de répondre aux appels d'urgence.

Le Syndicat possède un parc de matériel technique nécessaire à l'exploitation et la maintenance de son patrimoine, pour en assurer sa mission.

Les agents du Syndicat sont chargés :

- * d'assurer la sécurité des personnes et des biens,
- * de veiller au bon fonctionnement des installations,
- * de procéder aux petites réparations,
- * de l'entretien des extérieurs et des espaces verts,
- * de la propreté de toutes les installations du site,

Selon les directives du Président du Syndicat ou des Vice-Présidents et en fonction des diverses demandes associatives.

Le Syndicat a également en charge, par le biais d'une convention, l'entretien et le gardiennage du gymnase Hélène Boucher appartenant à la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France.

Présentation du comité syndical

Le comité syndical est composé des délégués des mairies de Pierres et Maintenon à raison 6 délégués titulaires et 1 suppléant pour Pierres et 9 délégués titulaires et 1 suppléant pour Maintenon.

Le bureau du Syndicat se compose de 6 membres dont un Président et un ou plusieurs Vice-présidents.

Composition du comité du 2020/2026

Délégués de Maintenon :

TITULAIRE

M. AYADASSEN
M. BREMARD
Mme BRESSON
Mme CHENARD
M. CHERTIER
Mme JEHANNET
M. LAFORGE
M. LEFEBVRE
M. MIELLE

SUPPLEANT

Mme PAWLOWSKY

Délégués de Pierres :

TITULAIRES

M. CRASSIN
M. CRETON
M. GALA
M. MORIN
Mme ROUX
Mme TERRIER

SUPPLEANT

Mme PERCHERON

Composition Bureau

■ **Président – M. BREMARD**

■ **Vice-présidents**

- **M. MORIN** délégué aux finances
- **M. CRETON** délégué aux travaux et au service technique
- **M. MIELLE** délégué à la communication et aux relations avec les usagers et les Collectivités

■ **Membres du Bureau**

- **M. LAFORGE**
- **MME TERRIER**

■ **Commissions Finances et travaux**

- **M. AYADASSEN**
- **M. GALA**

■ **Commission Appel d'Offres**

■ *Titulaires* : **M. MORIN – M. CRETON – M. AYADASSEN**

M. MIELLE – MME CHENARD

■ *Suppléants* : **M. CRASSIN – MME TERRIER –**

M. CHERTIER – MME BRESSON – M. LAFORGE



Délégués MAINTENON

Président



Désiré
AYADASSEN



Jean-Luc
BREMARD



Nicole
BRESSON



Francette
CHENARD



Benjamin
CHERTIER



Pierrette
JEHANNET



Thomas
LAFORGE
**Membre du
Bureau**



Jean-Baptiste
LEFEBVRE



Antoine
MIELLE
**Vice-président
communication**



Gisela
PAWLOWSKI

Suppléante

Délégués PIERRES

**Vice-président
Travaux et
service technique**



Gérard
CRASSIN



Michel
CRETON



Jean-Louis
GALA



Daniel
MORIN
**Vice-président
Finances**



Clotilde
PERCHERON

Suppléante



Carine
ROUX



Isabelle
TERRIER
Membre du Bureau

Les infrastructures du Syndicat

✓ Installations sportives

Le syndicat gère les installations sportives qui se composent :

- Stade Louis ROCHE proposant 1 terrain foot synthétique – 1 terrain gazon dit « terrain d'honneur » – 1 terrain d'entraînement, des vestiaires aménagés et un club house
- Le complexe tennistique proposant 1 court couvert - 2 courts extérieurs – 1 court baby et un club house
- Un terrain de pétanque
- Un club House de l'ESMP Cyclisme
- Un skate-park
- Le gymnase Pierre PETIOT offrant 1 salle de tennis de table et 1 dojo
- L'espace LESOUDIER accordant 2 salles de danse et leurs vestiaires
- Le syndicat a également, par convention, l'entretien et le gardiennage de la salle Hélène BOUCHER, gymnase appartenant à la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France

✓ Installations culturelles et associatives

Le syndicat met également à disposition des associations des salles permettant des activités créatives et culturelles.

- Maison des associations offrant 5 salles dont 1 dédiée gracieusement à l'hébergement du secrétariat du CCLER
- Salle polyvalente Maurice LEBLOND pouvant accueillir jusqu'à 350 personnes
- L'observatoire de Boisricheux situé à Pierres

Les agents du Syndicat

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le Syndicat emploie 3 agents techniques et 1 agent administratif.

Les agents du service technique assurent l'entretien et les petites réparations de l'ensemble des structures et sont référents sur une structure spécifique, pour garantir l'entretien et le bon fonctionnement de chacune d'elles.

Par ailleurs, les agents techniques sont tenus d'accomplir une semaine d'astreinte imposant l'ouverture et la fermeture journalière du site. Cette période d'astreinte garantie également, en cas d'urgence, une intervention dans les 30 minutes suivant la demande.

De plus, suite à la mutualisation des services administratifs du Syndicat Culture Sport Loisirs et du Syndicat Intercommunal des Gymnases du Collège de Maintenon au 1^{er} janvier 2021, la secrétaire assure l'ensemble des missions du service administratif à raison de 20 heures hebdomadaires.

Les horaires des agents sont :

Service technique :

- 2 agents : 7h – 12h / 12h45 – 14h45
- 1 agent : 7h30 – 12h / 12h45 – 15h15

Service administratif :

- 1 agent : *Lundi 8h30 – 12h30*
Mercredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 16h30
Jeudi : 13h30 – 16h30
Vendredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 15h30

Les associations

Le syndicat met à disposition ses structures aux associations domiciliées sur le territoire de Maintenon et Pierres.

Cette mise à disposition se fait par le biais d'une convention d'utilisation déterminant les conditions et les créneaux attribués pour une année scolaire.

Les associations utilisatrices sont :

- ESMP Aïkido
- ESMP Athlétisme
- ESMP Badminton
- ESMP Cyclisme
- ESMP Danse
- ESMP Foot
- ESMP Gym volontaire adulte
- ESMP Gym volontaire Enfant
- ESMP Judo
- ESMP Karaté
- ESMP Sarbacane
- ESMP Tennis
- ESMP Tennis de table
- ESMP Twirling
- AMAP (*Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne*)
- Ballet Fusion
- Bulle d'éveil
- CCLER (*Club Culturel de Loisirs d'Expression et de Récréation*)
- CUTL (*Centre Universitaire du Temps Libre*)
- 2.3.4. Dansez
- La Bande LA DO RE
- Les resto du cœur
- Magic Friends
- Musique en Herbe
- Natural Danse
- RAM (*Relais Assistante Maternelle de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France*)
- Yogarts

Les écoles

Les installations sportives sont également mises à disposition des écoles de Mantenon et de Pierres

- La clé des champs – Pierres
- Le Guereau – Mantenon
- Collin d'Harleville - Mantenon
- Lycée Françoise d'Aubigné – Mantenon
- L'école de musique de Mantenon – L'espace Musical
- Le collège Jean Racine de Mantenon

Chaque année, une convention de mise à disposition est signée pour l'année scolaire, stipulant les conditions d'utilisation des structures.

Le Lycée Françoise d'Aubigné est facturé selon les termes de la convention annuelle déterminant les conditions d'utilisation et les modalités de facturation correspondante. Celle-ci est établit en fonction de l'utilisation des installations sportives et d'un montant fixé chaque année par le conseil départemental



Planning des installations sportives

PLANNING SALLES DE SPORT - STADE - 2022-2023

Espace Lesoudier - Salle Coquelicot

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
LUNDI		CUTL	CUTL				CCLER	CCLER		NATURAL DANSE			CCLER		
MARDI							CCLER			NATURAL DANSE					
MERCREDI										NATURAL DANSE		ESMP GYM	ESMP GYM		
JEUDI		CCLER								CUTL		NATURAL DANSE			
VENDREDI			CUTL								ESMP KARATE				
SAMEDI		ESMP DANSE													
DIMANCHE		ESMP DANSE													

Espace Lesoudier - Salle Bouton d'Or

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
LUNDI		YOGARTS										YOGARTS			
MARDI		BULLE D'EVEIL										YOGARTS			
MERCREDI												YOGARTS			
JEUDI		BULLE D'EVEIL										CAPOEIRA			
VENDREDI		BULLE D'EVEIL												LA BANDE LA DO RE	
SAMEDI															
DIMANCHE															

Salle Petlot - Arts Martiaux -

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
LUNDI		RAM - Semaine PAIRE hors vacances scolaires					Ecole Pierres					ESMP KARATE			
MARDI		Bulle d'éveil - semaine IMPARE ET VACANCES						COLLIN D'HARLEVILLE				ESMP JUDO			
MERCREDI		ESMP GYM Adulte										ESMP KARATE			
JEUDI		Lycée D'Aubigné					COLLIN D'HARLEVILLE					ESMP AÏKIDO			
VENDREDI		ESMP GYM Adulte						Lycée d'Aubigné				ESMP JUDO			
SAMEDI		ESMP GYM Enfant		ESMP AÏKIDO		ESMP KARATE			ESMP JUDO		ESMP KARATE				
DIMANCHE		ESMP AÏKIDO													

Salle Petlot - Tennis de Table -

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
LUNDI												2,3,4 DANSEZ / NATURAL DANSE			
MARDI		Lycée D'Aubigné					Lycée D'Aubigné					ESMP TENNIS DE TABLE			
MERCREDI			ESMP FOOT Baby							ESMP TWIRLING		SARBACANNE			
JEUDI		Lycée D'Aubigné					Lycée D'Aubigné				ESMP TENNIS DE TABLE				
VENDREDI		LYCEE F. D'AUBIGNE				COLLIN D'HARLEVILLE	Lycée D'Aubigné			ESMP TWIRLING	ESMP TENNIS DE TABLE				
SAMEDI		ESMP TENNIS DE TABLE													
DIMANCHE		ESMP TENNIS DE TABLE													

STADE

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
LUNDI											ESMP Football				
MARDI		Lycée D'Aubigné					L. D'Aubigné / Collin d'Harleville				ESMP Football				
MERCREDI			ESMP Football												
JEUDI		Lycée D'Aubigné					Lycée D'Aubigné				ESMP Football				
VENDREDI		LYCEE F. D'AUBIGNE				COLLIN D'HARLEVILLE	Lycée D'Aubigné			ESMP Football					
SAMEDI		ESMP Football													
DIMANCHE		ESMP Football													

PISTE ATHLETISME

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
LUNDI											ESMP ATHLETISME				
MARDI		Lycée D'Aubigné					COLLIN D'HARLEVILLE				ESMP ATHLETISME				
MERCREDI		ESMP ATHLETISME								ESMP ATHLETISME					
JEUDI		LYCEE F. D'AUBIGNE					Lycée D'Aubigné			ESMP ATHLETISME					
VENDREDI		LYCEE F. D'AUBIGNE				COLLIN D'HARLEVILLE	Lycée D'Aubigné								
SAMEDI		ESMP ATHLETISME													
DIMANCHE		ESMP ATHLETISME													



RAPPORT BUDGETAIRE

Les Ressources du Syndicat

- Le Syndicat assure le fonctionnement ainsi que les investissements liés aux installations sportives et culturelles sur les communes de Maintenon et Pierres.
- Chaque année, le budget est établi en fonction des différentes participations financières annuelles telles que :
 - ✓ Participation des communes : Versée par les communes membres – Maintenon et Pierres - établie en fonction du nombre d'habitants par commune et d'un taux déterminé par le comité syndical
 - ✓ Participation de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France versée au titre de la convention d'entretien et de gardiennage de la salle Hélène BOUCHER
 - ✓ Participation financière du Lycée Françoise D'AUBIGNE facturée selon la convention d'utilisation annuelle des installations sportives du Syndicat
 - ✓ Facturation des locations des différentes salles et structures sportives en fonction des tarifs déterminés par le comité syndical

Participation des communes

Le montant de la participation des communes est calculée au prorata du nombre d'habitants par commune.

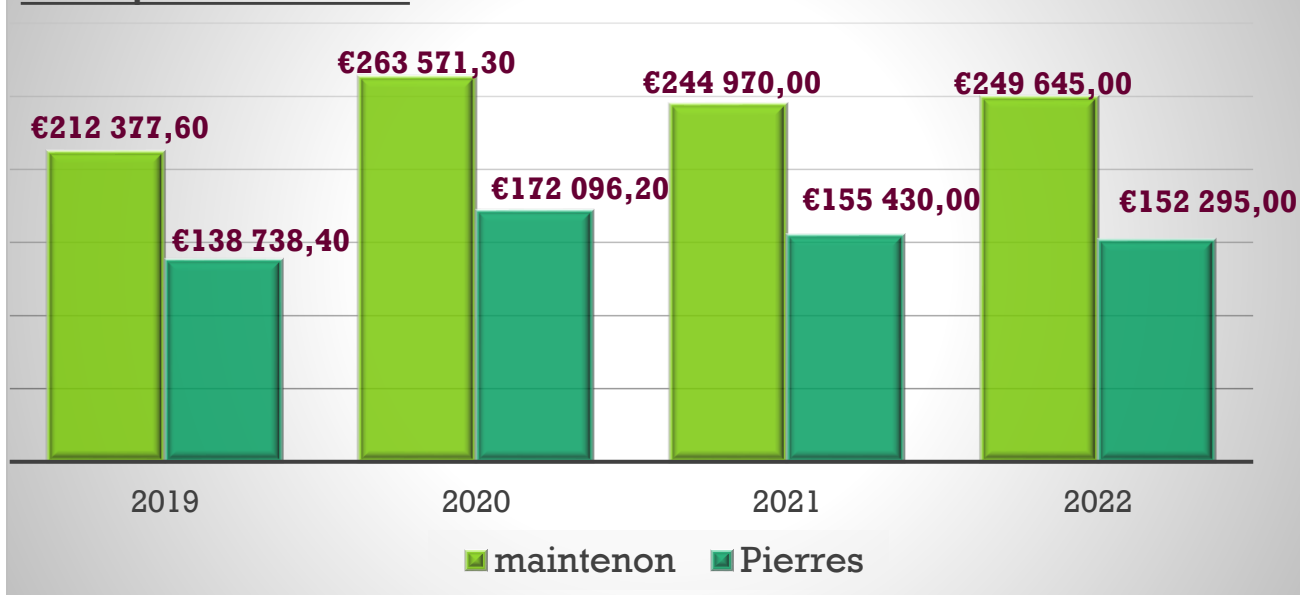
Le taux est voté chaque année en comité syndical en fonction des besoins budgétaires annuels.

En raison de la fermeture des structures, imposées par les autorités sanitaires pour pallier la pandémie de COVID-19, et faute de loyers, le Syndicat a dû adopter une participation exceptionnelle afin de couvrir les dépenses engagées et maintenir l'équilibre budgétaire. Une participation exceptionnelle de 6 € par habitant a donc été votée en juillet 2020.

Montant participations annuelles

	2019		2020		2020 participation exceptionnelle		2021		2022	
	Nbre habitants	Montant	Nbre habitants	Montant	Nbre habitants	Montant	Nbre habitants	Montant	Nbre habitants	Montant
Maintenon	4 352	54,30 €	4 371	54,30 €	4 371	6,00 €	4 454	55,00 €	4 539	55,00 €
Pierres	2 843		2 854		2 854		2 826		2 769	

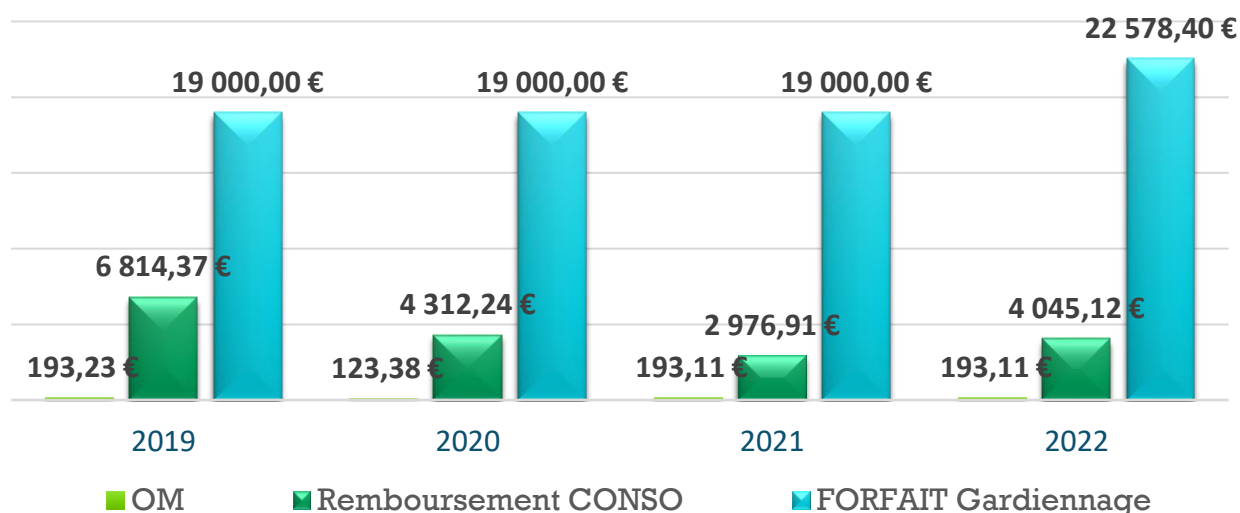
Participation annuelle



Participation CCPEDIF

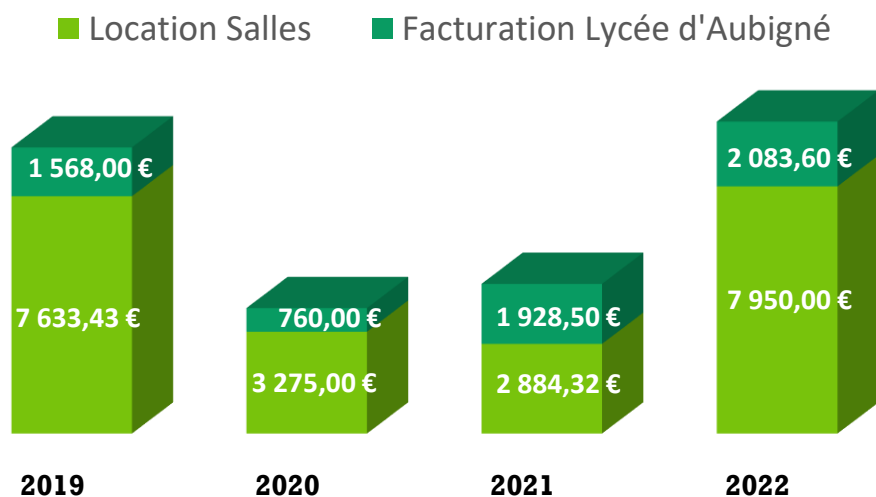
La salle Hélène BOUCHER, propriété de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France est implantée sur le site de la Laiterie appartenant au Syndicat Culture Sport Loisirs Maintenon-Pierres.

De ce fait, une convention est mise en place pour garantir les services d'entretien et de gardiennage de la dite salle. Cette convention stipule les missions et les modalités de facturation de la prestation. Une mise à jour des termes de cette convention a été voté pour l'année 2022, réévaluant le montant de la prestation de gardiennage et d'entretien des locaux.



Participations LOCATIONS

Le Syndicat loue les différentes salles et installations sportives aux usagers. De ce fait, il perçoit des loyers sur chaque location.



BILAN FINANCIER

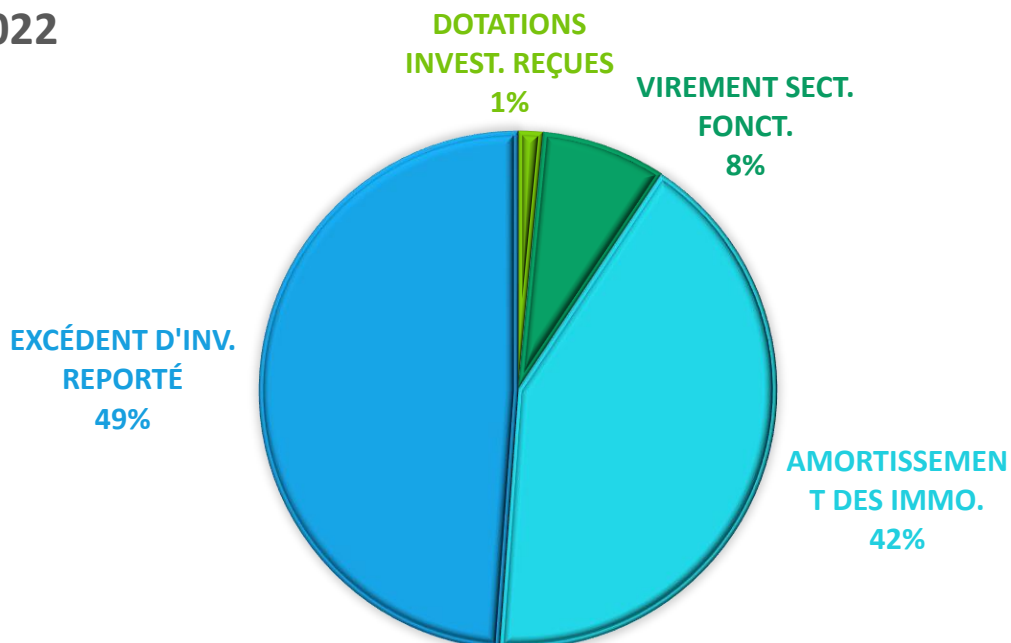
BUDGET PRIMITIF 2022

Budget Investissement

Section Dépenses

	BP 2022
OPERATION D'ORDRE	46 919,67 €
REMBOURS. EMPRUNTS	12 500,00 €
IMMOBILISATIONS INCORPOR.	66 500,00 €
IMMOBILISATIONS CORPOR.	130 475,43 €
TOTAL SECTION	256 395,10 €

BP 2022



BILAN FINANCIER

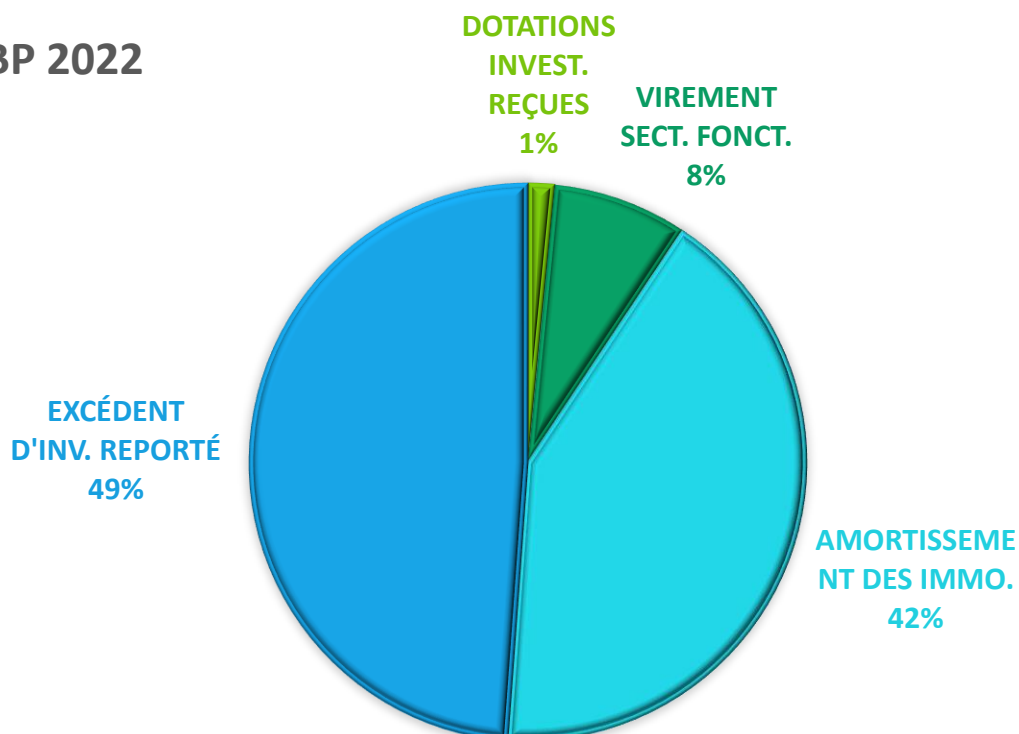
BUDGET PRIMITIF 2022

Budget Investissement

Section Recettes

	BP 2022
DOTATIONS INVEST. REÇUES	3 956,00 €
VIREMENT SECT. FONCT.	20 000,00 €
AMORTISSEMENT DES IMMO.	107 194,78 €
RECETTES DE L'EXERCICE	131 150,78 €
EXCÉDENT D'INV. REPORTÉ	125 244,32 €
TOTAL SECTION	256 395,10 €

BP 2022



BILAN FINANCIER

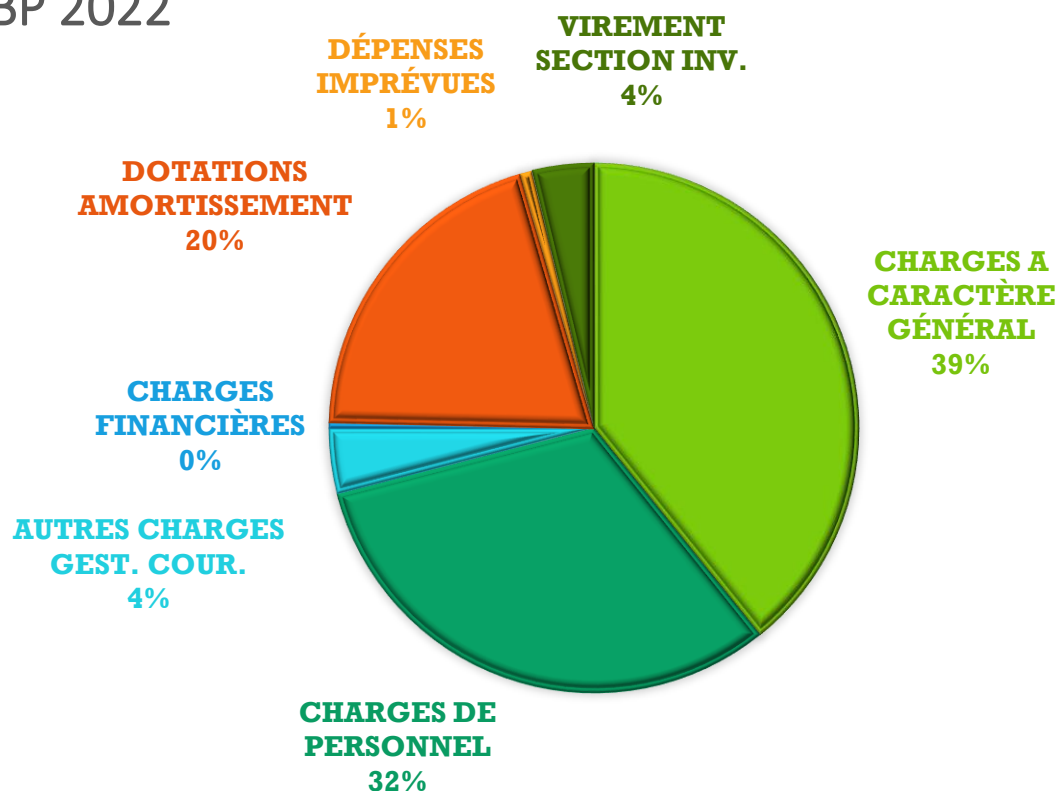
BUDGET PRIMITIF 2022

Budget Fonctionnement

Section Dépenses

	BP 2022
CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	208 889,94 €
CHARGES DE PERSONNEL	169 200,00 €
AUTRES CHARGES GEST. COUR.	21 310,00 €
CHARGES FINANCIÈRES	1 911,60 €
DOTATIONS AMORTISSEMENT	107 194,78 €
DÉPENSES IMPRÉVUES	4 000,00 €
VIREMENT SECTION INV.	20 000,00 €
TOTAL SECTION	532 506,32 €

BP 2022



BILAN FINANCIER

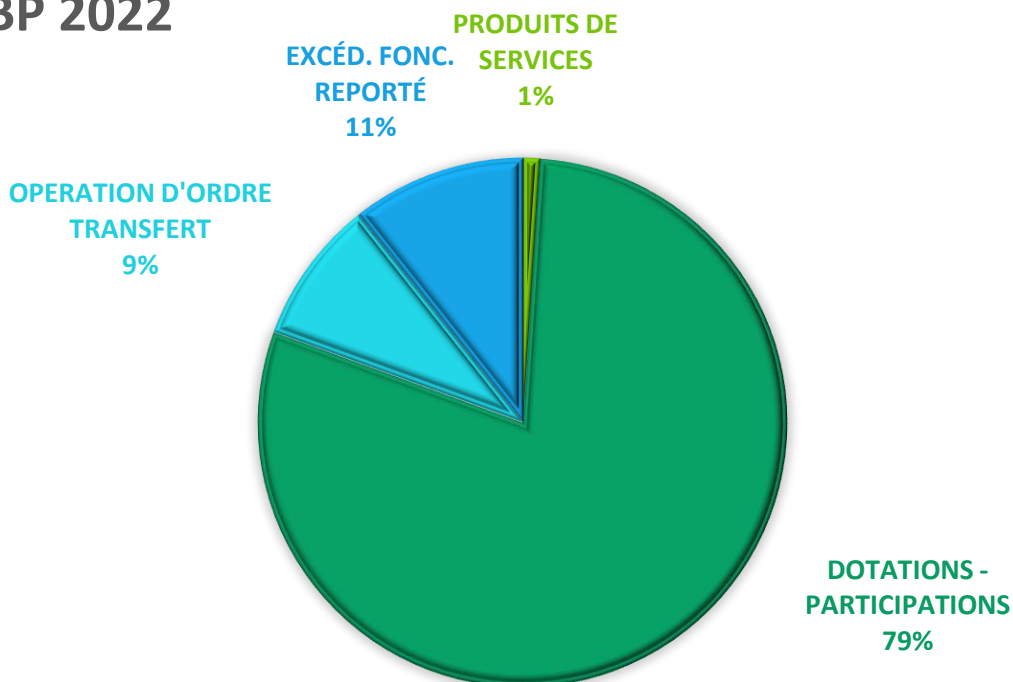
BUDGET PRIMITIF 2022

Budget Fonctionnement

Section Recettes

	BP 2022
PRODUITS DE SERVICES	5 500,00 €
DOTATIONS - PARTICIPATIONS	423 489,00 €
OPERATION D'ORDRE TRANSFERT	46 919,67 €
EXCÉD. FONC. REPORTÉ	56 597,65 €
TOTAL SECTION	532 506,32 €

BP 2022



BILAN FINANCIER

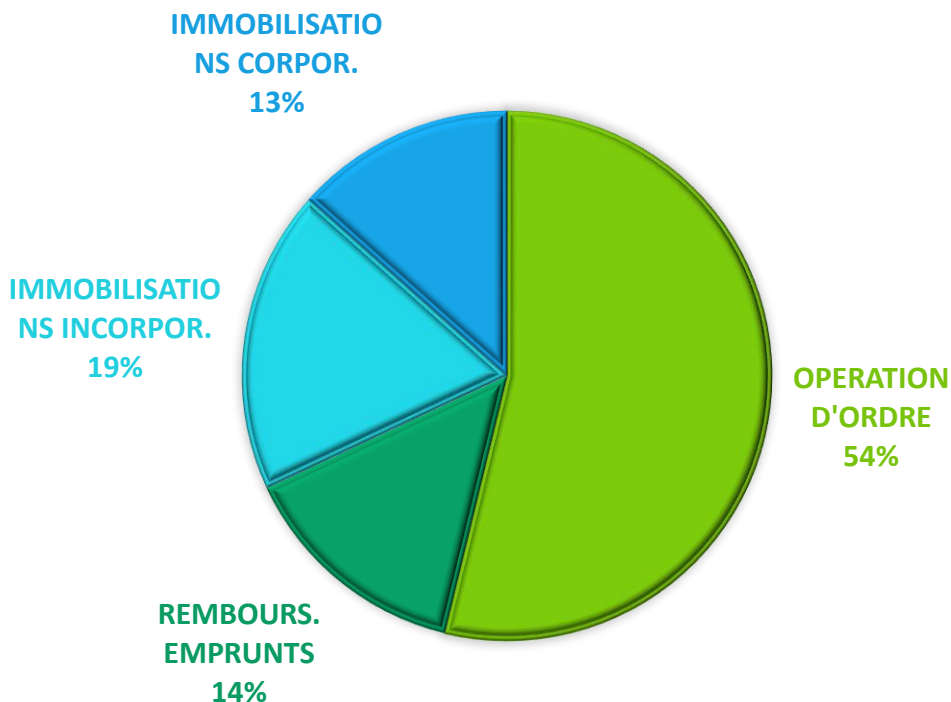
COMPTE ADMINISTRATIF 2022

C A - Investissement

Section Dépenses

	CA 2022
OPERATION D'ORDRE	46 800,22
REMBOURS. EMPRUNTS	12 387,69
IMMOBILISATIONS INCORPOR.	16 171,20
IMMOBILISATIONS CORPOR.	11 656,00
TOTAL SECTION	87 015,11 €

CA 2022



BILAN FINANCIER

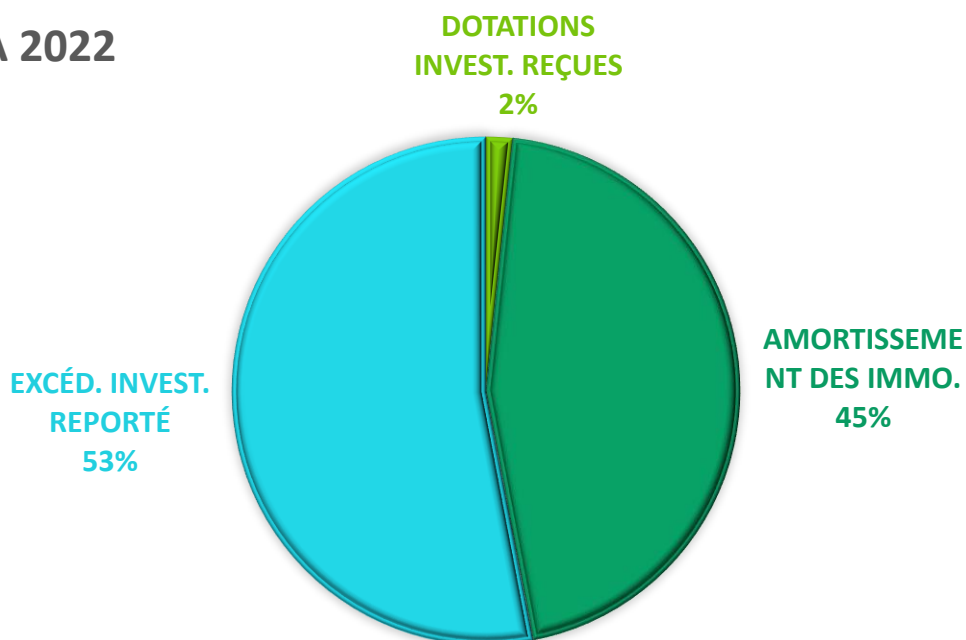
COMPTE ADMINISTRATIF 2022

CA - Investissement

Section Recettes

	CA 2022
DOTATIONS INVEST. REÇUES	3 956,93 €
AMORTISSEMENT DES IMMO.	107 187,25
Total	111 144,18 €
EXCÉD. INVEST. REPORTÉ	125 244,32
TOTAL SECTION	236 388,50

CA 2022



Résultat exercice

+ 24 129,07 €

Résultat + N-1

+ 149 373,39 €

BILAN FINANCIER

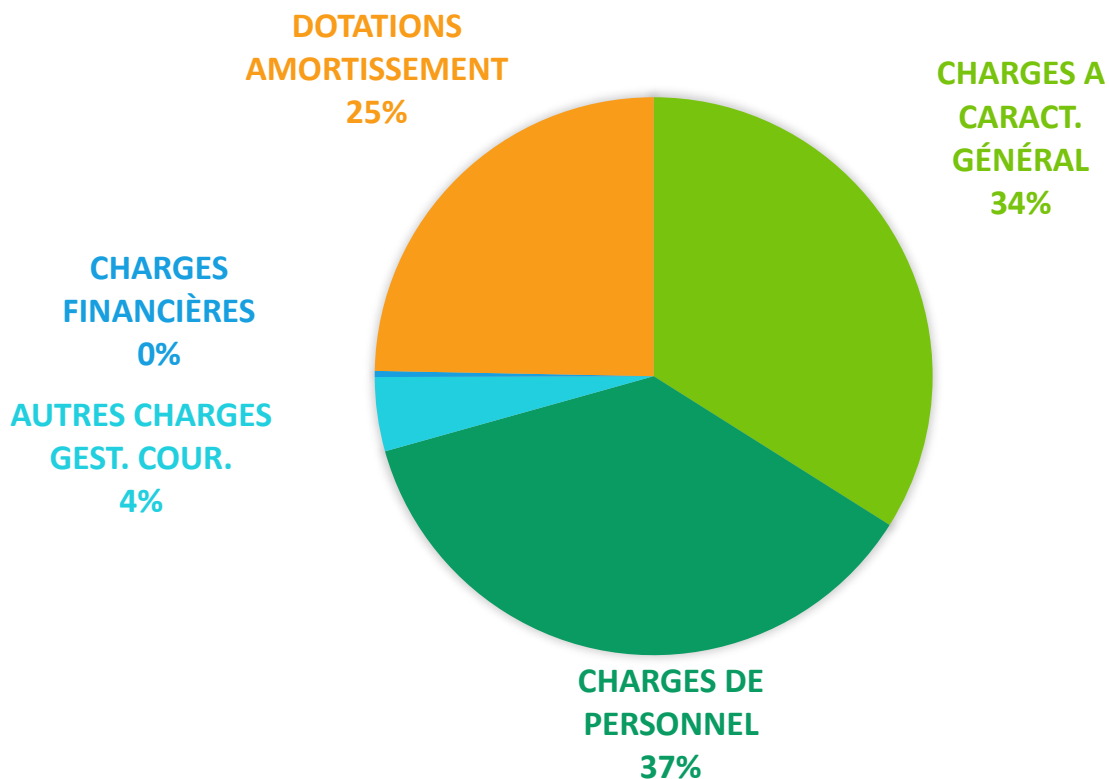
COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Compte Administratif – Fonctionnement

Section Dépenses

	CA 2022
CHARGES A CARACT. GÉNÉRAL	147 379,42 €
CHARGES DE PERSONNEL	159 325,56 €
AUTRES CHARGES GEST. COUR.	18 624,41 €
CHARGES FINANCIÈRES	1 541,34 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
DOTATIONS AMORTISSEMENT	107 187,25 €
TOTAL SECTION	434 057,98 €

CA 2022



BILAN FINANCIER

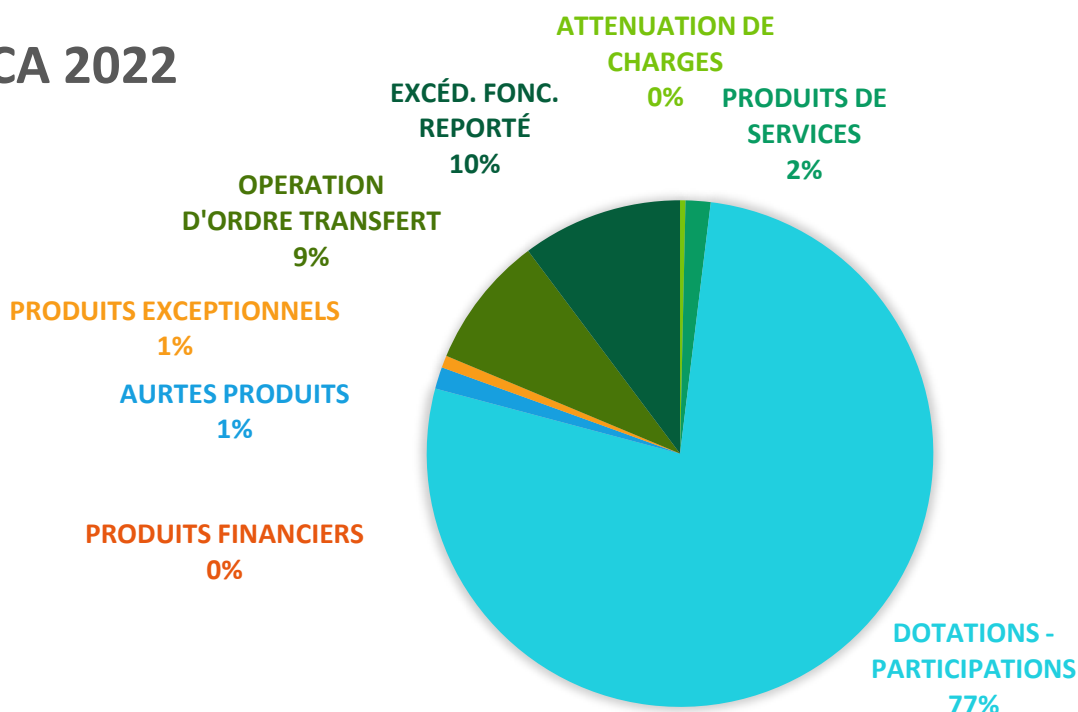
COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Compte Administratif – Fonctionnement

Section Recettes

	CA 2022
ATTENUATION DE CHARGES	1 926,08 €
PRODUITS DE SERVICES	8 806,05 €
DOTATIONS - PARTICIPATIONS	426 951,38 €
AURTES PRODUITS	7 690,94 €
PRODUITS FINANCIERS	13,20 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 296,06 €
OPERATION D'ORDRE TRANSFERT	46 800,22 €
RECETTES DE L'EXERCICE	496 483,93 €
EXCÉD. FONC. REPORTÉ	56 597,65 €
TOTAL SECTION	553 081,58 €

CA 2022



Résultat exercice

+ 62 425,95€

Résultat + N-1

+ 119 023,60€

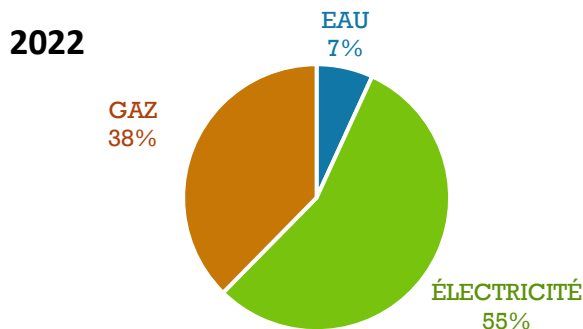
BILAN FINANCIER

Etat des dépenses de maintenance et d'énergie

Consommations d'énergies

	2019	2020	2021	2022
EAU	7 172,73 €	5 453,80 €	5 204,38 €	4 204,66 €
ÉLECTRICITÉ	43 990,92 €	39 196,19 €	42 256,58 €	56 679,38 €
GAZ	42 187,83 €	34 473,34 €	28 633,58 €	24 909,54 €
Total consommations énergétiques	93 351,48 €	79 123,33 €	76 094,54 €	85 793,58 €

En 2021, des écritures de régularisation, concernant des factures de 2014 à 2021, ont été enregistrées pour un montant total de 22 970,20 €.



Contrats de maintenance

	2019	2020	2021	2022
BERGER LEVRAULT	2 783,64 €		7 806,00 €	1 968,00 €
Bureau service - XEFI	507,60 €	587,70 €	882,32 €	627,49 €
Assurances	4 828,31 €	5 373,04 €	5 592,05 €	5 805,48 €
BUREAU VERITAS	3 509,05 €	4 390,84 €	4 002,96 €	4 639,17 €
Eurofeu - Contrôle Extincteurs	1 364,44 €	1 704,63 €	1 405,19 €	1 267,17 €
Sicli	634,24 €	652,93 €	666,91 €	2 843,58 €
Parc Espace Sandmaster	3 527,29 €		3 456,00 €	9 306,00 €
Nervet Brousseau	731,94 €	751,70 €	751,70 €	
Eiffage - Maintenance	1 750,88 €	1 776,16 €	1 758,88 €	
Eiffage - Réparations	1 265,52 €		7 332,22 €	696,00 €
Sanitherme Concept - Contrat annuel				2 220,00 €
Sanitherme Concept - Interventions				4 482,17 €
Défibril			288,00 €	300,61 €
Total frais d'entretien annuel	20 902,91 €	15 237,00 €	33 942,23 €	34 155,67 €

BILAN FINANCIER

Etat des emprunts

Prêts en cours	montant initial	durée en mois	Échéances	part capital	part intérêt	rembourse ^{nt} annuel	Fin
CREDIT MUTUEL	400 000,00 €	180	octobre	34 906,21 €	1 448,61 €	36 354,80 €	31/10/2021
<i>↳ Construction Maison des Associations</i>							
CREDIT AGRICOLE	150 000,00 €	18	4 trimestres		975,00 €	3 900,00 €	05/02/2022
<i>↳ Aménagement Stade - Terrain synthétique + piste athlétisme</i>							
CAISSE D'EPARGNE	150 000,00 €	192	4 trimestres	11 904,29 €	1 699,46 €	13 603,75 €	25/03/2024
<i>↳ Travaux divers</i>							

emboursements 2022	montant initial	Annuité	part capital	part intérêt	Fin
CREDIT MUTUEL	400 000,00 €	36 354,82 €	34 906,21 €	1 448,61 €	Soldé
CREDIT AGRICOLE	150 000,00 €	151 948,23 €	150 000,00 €	1 948,23 €	Soldé
CAISSE D'EPARGNE	150 000,00 €	13 603,75 €	11 904,29 €	1 699,46 €	25/03/2024
Total remboursement 2022	201 906,80 €	201 906,80 €	196 810,50 €	5 096,30 €	

2022	montant initial	durée en mois	Échéances	mensualité	rembourse ^{nt} annuel	part capital investisse ^{nt}	part intérêt fonctionne ^{nt}	Fin
CAISSE D'EPARGNE	150 000,00 €	192	4 trimestres	3 096,92 €	13 517,41 €	12 387,67 €	1 129,74 €	25/03/2024
Total 2022					3 096,92 €	13 517,41 €	12 387,67 €	1 129,74 €

Délibérations 2022

État des délibérations prises en 2022

Réunion du	OBJET	VISA PRÉF
7-mars	<ul style="list-style-type: none">➤ D1-2022 - DOB 2022➤ D2-2022 - modification tarifs maison des associaitons 2022	14-mars
5-avr.	<ul style="list-style-type: none">➤ D3-2022 - Compte de Gestion 2021➤ D4-2022 - Compte administratif 2021➤ D5-2022 - Affectation des résultats 2021➤ D6-2022 - Participations des communes 2022➤ D7-2022 - BP 2022	11-avr.
4-juil.	<ul style="list-style-type: none">➤ D8-2022 - Création d'un poste Rédacteur	8-juil.
21-nov.	<ul style="list-style-type: none">➤ D9-2022 - Décisoïn éclairage équipement➤ D10-2022 - Convention de mise à disposition des installation sportives au Lycée F. d'Aubigné➤ D11-2022 - TARIFS LOCATIONS SALLES 2023➤ D12-2022 - Convention avec la CCPEDIF de gardiennage et entretien de la salle H. BOUCHER➤ D13-2022 - Autorisation de mandatement - section investissement 2023	24-nov.

TRAVAUX 2022

BERGER LEVRAULT

Renouvellement logiciel comptable → 1 771,20 €

BODINEAU SARL

Remplacement porte – salle Bouton d'Or → 708,00 €

BOUTIQUE DE L'ENCADREMENT

Achat cimaises – salle Leblond → 347,59 €

CARREAU DECO

Achat carrelage vestiaires bois – Stade Louis Roche → 334,32 €

CEDEO

Achat boitier sécurité thermostat –salle Leblond → 298,32 €

CITEOS

Réparation éclairage – Stade terrain synthétique → 2 474,40 €

GARDEN EQUIPEMENT

Achat tronçonneuse +souffleur + débroussailleur → 2 085,60 €

LES 3 S

Achat filets rabattables – terrain honneur → 140,00 €

MANUTAN

Achat table réunion secrétariat → 452,17 €

OVH Cloud

Ouverture site internet → 116,10 €

PLAYGONES

Achat filets foot – terrain synthétique → 726,60 €

SANITHERME CONCEPT

Remplacement corps de chauffe – chaudière secrétariat → 1 729,80 €

Remplacement extracteur aérotherme – salle Petiot → 1 123,68 €

SPORTS INITIATIVE

Assistance Maitrise d'Œuvre – Projet tennistique → 14 400,00 €

TRAVAUX EN REGIE

Aménagement vestiaires bois + Peinture secrétariat
+ divers réparations → 3 880,55 €

TOTAL TRAVAUX 2021 → 31 823,85 €

TRAVAUX 2022



**Pose cimaises –
Salle Leblond**

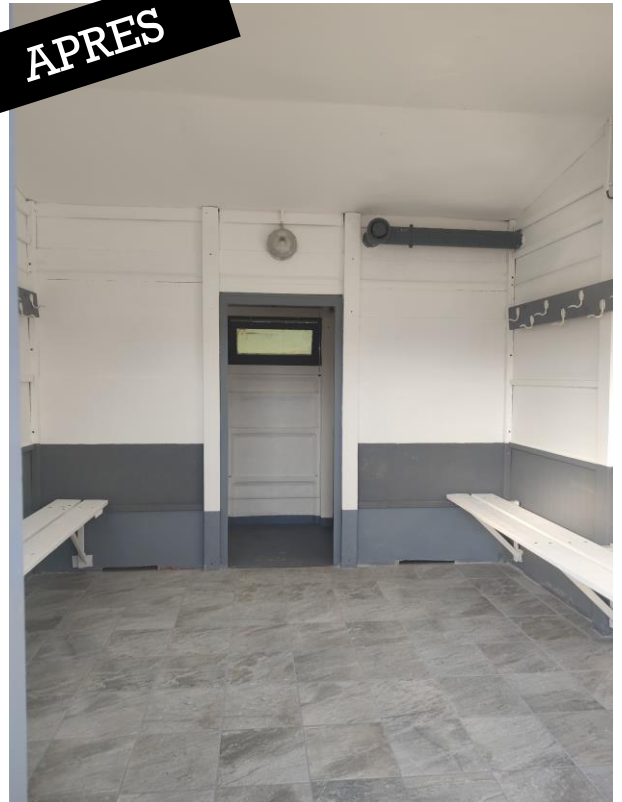


AVANT

**Aménagement vestiaires bois
Stade Louis Roche**



APRES



Le Syndicat en image

L'accueil et le secrétariat du Syndicat



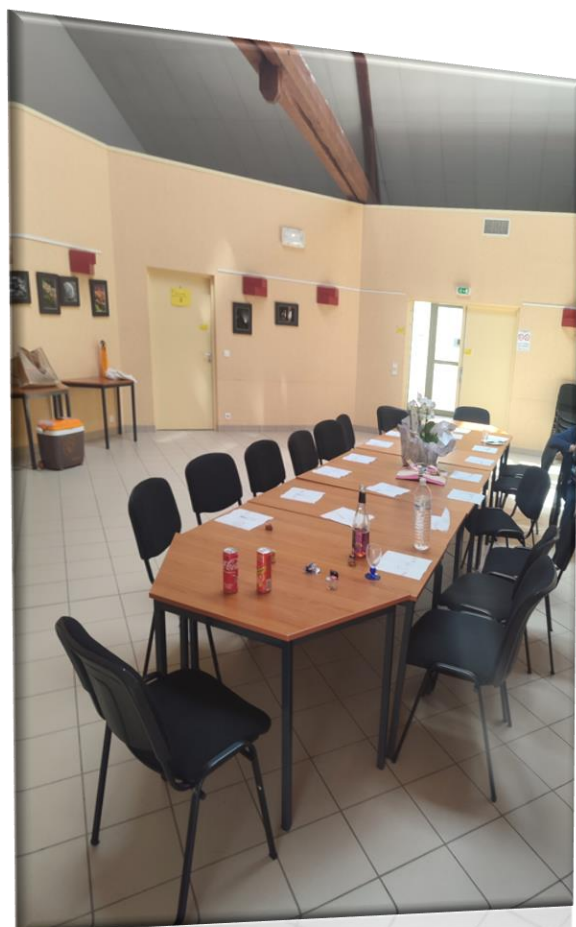
La salle polyvalente Maurice LEBLOND



La maison des associations



Salle cèdre

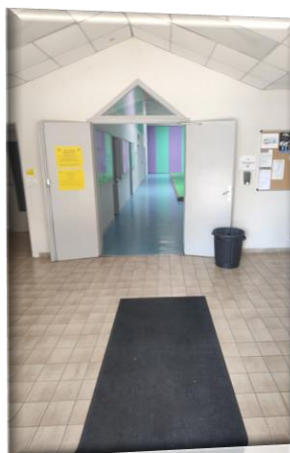


Salle forsythia



La salle omnisport Pierre PETIOT

Entrée



Dojo



Salle tennis de table



L'espace LESOUDIER



Couloir d'entrée



Salle Bouton d'Or



Salle Coquelicot

Le stade Louis ROCHE



Skate Parc

Terrains tennis



Le stade Louis ROCHE



Terrain
d'honneur

Terrain
synthétique



La piste d'athlétisme



FIN